



## Rénovons le Sport Français

---

### TRIBUNE

#### Réussir l'héritage social et sociétal des JOP Paris 2024

Depuis plus d'un siècle, les pays d'accueil des Jeux Olympiques inscrivent leur projet dans une dynamique de performance sportive (qualité des compétitions, nombre de médailles obtenues). A cette dimension historique et dès la présentation du dossier de candidature, les promoteurs des JOP de Paris 2024 ont ajouté une ambition très élevée de performance sociale et sociétale. Adaptés à une volonté largement partagée d'apport du sport à la société en termes de bien être individuel et de bien vivre collectif, ces objectifs n'en sont pas moins difficiles à concrétiser. En effet, **les bilans de toutes les éditions précédentes de l'événement livrent des enseignements plutôt négatifs** quant à la réalisation des résultats escomptés en la matière. Par ailleurs, la problématique s'est considérablement complexifiée avec la diversification croissante et rapide de la demande sociale de pratiques physiques et sportives qui s'étend désormais bien au-delà du modèle mis en valeur par le spectacle sportif d'excellence.

Fondée en 2018 dans le but de valoriser la place du sport dans la société en améliorant son organisation et sa gouvernance, l'association « Rénovons le sport français » (RLSF) s'est résolument investie dans cette perspective de conception et de mise en œuvre d'un héritage social perceptible dans la vie quotidienne de chacune et chacun. Notre priorité : le développement de la pratique physique et sportive pour le plus grand nombre. Avec le concours de représentants des acteurs du sport français, nous avons élaboré un ensemble d'analyses et de propositions concernant d'une part, les avancées opérationnelles, tangibles et pérennes susceptibles d'être coconstruites par tous les intervenants impliqués (pouvoirs publics, mouvement associatif, entreprises, communauté scientifique) et d'autre part, les nécessaires évolutions de la gouvernance, des modes de fonctionnement et des modèles économiques qu'implique la mise en œuvre de ces objectifs pour chacun de ces acteurs.

**Pour RLSF, la réussite de l'héritage social des JOP de Paris 2024 dépend de la réponse apportée à trois objectifs prioritaires :**

#### **1. La pratique physique et sportive des jeunes.**

Le fait de pratiquer tôt conditionne notre capacité à pratiquer tout au long de notre vie, avec tous les bienfaits que cela implique, spécialement en termes de bien-être physique et mental et de lutte contre la sédentarité ; elle contribue aussi à la

construction de l'individu qui apprend, dans une pratique régulière, à développer des comportements qui seront utiles à son épanouissement équilibré ainsi qu'à la société dans son ensemble : travail, engagement, persévérance, adaptation, respect de l'autre et des règles... Les constats dressés aux niveaux national et international sont extrêmement préoccupants : alors même que notre pays consacre d'importants moyens à l'éducation physique et sportive de sa jeunesse, il ne se classe qu'au 119<sup>ème</sup> rang des pays évalués par l'OMS, en termes de niveau d'activité physique de celle-ci. L'intervention des institutions scolaires, bien que déterminante, ne saurait se limiter à des opérations périphériques inscrites, qui plus est, dans une logique récurrente de défiance entre la communauté éducative et les acteurs du sport. **Nous appelons à l'adoption urgente d'une politique plus ambitieuse pour l'éducation physique et sportive de nos enfants**, fondée sur une révision globale des finalités et des programmes de l'EPS obligatoire, de la fonction éducative de la pratique sportive, de la fonction sociale du sport scolaire et des complémentarités avec le « monde du sport ».

## **2. La diversification des pratiques physiques et sportives.**

Nos aspirations sont de plus en plus variées. Loin d'être limité à la performance physique et au dépassement de soi-même et des autres, faire du sport est aujourd'hui également synonyme de divertissement ludique et convivial, d'accomplissement et d'épanouissement personnel ou encore, d'inclusion sociale. Le croisement de plusieurs données statistiques permet de constater que 60% de la population française âgée de plus de 5 ans pratiquent régulièrement des activités physiques mais que la moitié seulement s'inscrit dans le modèle historique concrétisé par la licence sportive. Si tous les acteurs publics, associatifs et privés sont concernés, l'implication des fédérations et des clubs dans la prise en charge de ces nouvelles pratiques - mais aussi des personnes éloignées de la pratique - est cruciale, en ce qu'**elle constitue sans aucun doute la réponse qualitative la plus élaborée à la demande sociale. Elle induit cependant d'importantes évolutions (en termes de correction des inégalités sociales et territoriales, de mode de fonctionnement, de modèle économique, de gouvernance, de valorisation du bénévolat et de formation des intervenants professionnels) qui méritent une attention et un soutien significatifs que nous appelons de nos vœux.**

## **3. L'apport des activités physiques et sportives aux politiques de santé.**

Il est désormais quasi unanimement reconnu par les communautés scientifiques et médicales, les acteurs sportifs publics, associatifs et marchands mais aussi par l'opinion publique. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés en matière de traitement de certaines maladies depuis la promulgation de la loi de 2016 dite « Sport sur ordonnance », l'accès à ces soins demeure très insuffisant et leur prise en charge, sujette à de fortes inégalités territoriales et sociales. Quant à l'offre de pratiques physiques et sportives dans une perspective de prévention, elle demeure très modeste alors qu'elle constitue un enjeu social, sanitaire et économique majeur. Nous appelons à un **soutien logistique et financier substantiel, particulièrement en direction du secteur associatif**, en ce qu'il permet de joindre aspiration au bien être individuel et développement du lien social.

**La promotion de la pratique physique et sportive comme « grande cause nationale pour 2024 » ne saurait se limiter à des déclarations de principes et à l'organisation d'événements médiatiques. Elle doit susciter l'essor tant attendu d'une dynamique de co-construction !** Et aboutir, au moins dans les trois domaines

évoqués, à la mise en œuvre d'actions opérationnelles basées sur un diagnostic partagé, une responsabilisation des différents acteurs et une mutualisation des bonnes pratiques développées par plusieurs d'entre eux au niveau local et territorial. Elle pourrait également préparer une profonde restructuration du cadre législatif dans lequel s'inscrit l'apport du sport à la société.

L'association RLSF constitue des **groupes de travail** ouverts à celles et ceux qui, à travers leur engagement dans les secteurs sportif, scolaire, médical ou économique souhaitent œuvrer à nos côtés en faveur de cette cause. Pour davantage d'informations sur notre action et pour nous rejoindre : <https://renovons-le-sport-francais.com/>